

## HOMMES ET PRODUCTIONS

**A**près avoir pratiqué la pêche et la prédation au long de ses déplacements, l'homme nomade a élu domicile en Mésopotamie pour y valoriser la terre. La Méditerranée est l'un des pôles les plus anciens de l'agriculture. C'est là, puis dans l'ensemble méditerranéen, que les paysans ont développé une activité souvent ingénieuse car en bute dans bien des cas au manque de ressources. Les paysans ont vu leur activité évoluer et se transformer au gré des siècles. Mais c'est bien à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle au Nord et du XIX<sup>e</sup> siècle au Sud que l'on peut parler d'une véritable révolution agricole. Révolutions industrielle et agricole se sont alors entretenues l'une l'autre, tandis que certains événements politiques les infléchissaient. Le recul des régimes autocratiques en Europe a ainsi limité les prélèvements sur une paysannerie dès lors en capacité de créer des surplus négociables et donc d'investir ; plus tardivement au Sud, la colonisation puis la décolonisation ont marqué les évolutions de l'agriculture. Depuis la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les agriculteurs aux profils les plus divers, d'une rive à l'autre, d'un pays à l'autre et tout simplement d'une exploitation à l'autre, ont commencé (au moins pour une partie d'entre eux) à entrer dans de véritables filières économiques.

La sortie de l'agriculture de subsistance, l'urbanisation et l'émergence de nouveaux modes de vie ont ainsi conduit les agriculteurs à travailler avec de nouveaux acteurs, dont les industries agro-alimentaires et la distribution qui sont devenues des acteurs de poids. L'intégration des agriculteurs à des filières se faisant avec quelque décalage d'une rive à l'autre, il n'est guère étonnant que le visage de ces acteurs varie de part et d'autre du bassin.

Agriculteurs, industriels et distributeurs disposent d'une diversité de productions bien réelle dans cet espace méditerranéen, si singulier sur le plan agro-climatique et depuis longtemps travaillé pour les accueillir dans de bonnes conditions. Les myriades de terrasses, de puits et de canaux sont autant de témoignages de ce travail accumulé. Comme l'histoire de l'agriculture n'a pas fini d'aller vers du nouveau ou du renouveau, d'autres opportunités se présentent aujourd'hui : les productions biologiques, « moteur responsable » pour le futur, sont en partie des retours vers une histoire agronomique riche ; les OGM, pari sur l'avenir, sont des productions, où les inconnues scientifiques demeurent importantes ; les espèces aromatiques et médicinales, héritages d'un passé oublié, se portent à l'assaut de temps prometteurs.

# EXTRAORDINAIRE DIVERSITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Les agriculteurs méditerranéens partagent un héritage millénaire et des conditions climatiques et géographiques propres, caractérisées par la sécheresse, l'ensoleillement et un relief accidenté.

## HISTOIRE

Les premiers agriculteurs sont apparus à la période néolithique ou âge de la pierre polie (10 000 ans av. J.-C.), dans quelques régions du monde : le Proche-Orient, la Chine, le Mexique, les Andes et l'Est des États-Unis. En Méditerranée, le « Croissant fertile », de la Palestine au pied des monts Zagros (entre l'Irak et l'Iran), est le plus ancien foyer au monde d'agriculture (selon les sources, entre 12 000 et 8 500 av. J.-C.) et d'élevage (8 000 av. J.-C.). Il semble que, sous l'effet de plusieurs facteurs, dont la raréfaction des ressources naturelles liée à un changement climatique et l'accroissement démographique, les chasseurs-cueilleurs de la région aient commencé à se sédentariser et à produire des vivres, en domestiquant des plantes et des animaux et en pratiquant l'irrigation. Mais si l'invention de l'agriculture productive irriguée a permis l'essor de grandes civilisations, elle a également favorisé l'asservissement des paysans. En Méditerranée, écrit Fernand Braudel, « chaque fois qu'on passe des terres sèches aux terres irriguées, on passe d'un paysan relativement libre à un paysan esclave ». Ces paysanneries dominées ont perduré plusieurs millénaires et subsistent encore au Sud et à l'Est de la Méditerranée, alors qu'elles ont disparu en quelques décennies sur la rive nord, totalement ou presque par les politiques de modernisation, à partir du milieu du xx<sup>e</sup> siècle.

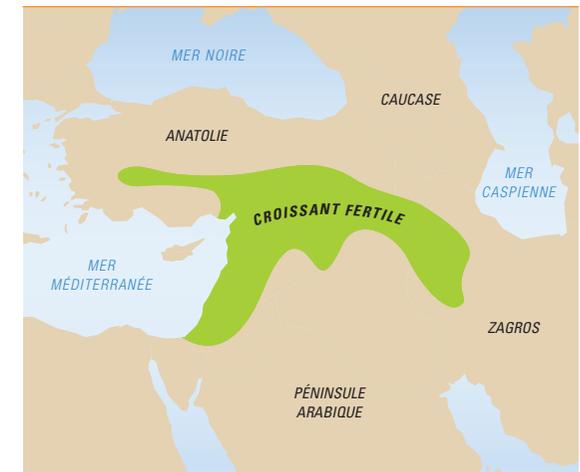
Pendant des siècles, deux sociétés agraires ont coexisté : une société paysanne sédentaire tirant parti de la complémentarité des terroirs, et une société agropastorale itinérante.

Mais au xx<sup>e</sup> siècle, le développement des activités économiques, la privatisation des terres, la sédentarisation et la mise en culture ont entraîné une réorganisation territoriale profonde marquée par la colonisation des riches plaines agricoles, notamment sur le littoral méditerranéen, et l'abandon progressif des arrière-pays et des régions montagneuses. L'empreinte du pastoralisme, donc la mobilité des hommes et des troupeaux, l'utilisation de vastes territoires à usage collectif et la persistance des droits coutumiers qui l'accompagnent, sont néanmoins toujours vivaces au Sud et à l'Est de la Méditerranée.

## DES MILLIONS D'EXPLOITATIONS FAMILIALES

La région méditerranéenne compte quelque 40 millions d'actifs agricoles et environ 17 millions d'exploitations agricoles, dont 70 % sur la rive sud et 44 % dans seulement deux pays, l'Égypte et la Turquie. De par l'histoire, la diversité des écosystèmes, des politiques agricoles et des stratégies de production, ces agriculteurs ont des profils extrêmement variés, au Sud comme au Nord. Les exploitations sont en majorité familiales et ce sont les relations du couple famille-exploitation, leur patrimoine foncier et leur intégration au marché qui les différencient. La famille assure directement la mise en valeur des terres : famille nucléaire sur la rive nord (1,5 actif par exploitation) ; famille élargie au Sud, constituée le plus souvent de deux ou trois ménages (6 à 12 personnes). Le niveau de formation des agriculteurs familiaux du Nord a nettement progressé (en France, un tiers des exploitants ont fait des études secondaires ou supérieures). Au Sud, l'analphabétisme (46 % en Tunisie) est encore important, et la majorité des agriculteurs n'ont pas dépassé le niveau primaire (84 % en Tunisie). Tous les pays méditerranéens ont mené dans la seconde moitié du

## PAYSANS ET AGRICULTEURS, 7000 AV. J.-C.



xx<sup>e</sup> siècle des politiques de modernisation des agricultures, dans un contexte marqué par la fin de la seconde guerre mondiale et l'accès à l'indépendance des pays colonisés. L'objectif était d'intégrer le secteur agricole dans les dynamiques nationales de reconstruction et de développement, et d'accroître l'efficacité des agricultures. L'irrigation et la privatisation des terres furent les instruments privilégiés de ces politiques agricoles.

## DES STRUCTURES FONCIÈRES DÉFAVORABLES À LA MODERNISATION AGRICOLE

Les structures foncières déterminent pour une large part le développement de la production agricole mais aussi de la croissance industrielle et économique. Sans prétendre qu'il y a une taille optimum d'exploitation, la coexistence

de latifundia et de microfundia dans la plupart des pays méditerranéens constitue un obstacle à la productivité de la terre et du travail et à la compétitivité des agricultures.

**Historique des structures agraires.** L'importance des micro-structures est liée à la rareté des ressources et à la forte pression démographique au Sud et à l'Est. Mais c'est aussi la marque d'une longue histoire agraire dominée par un système latifundiaire qui a structuré l'espace productif agricole méditerranéen. Ce système est né sous l'Empire ottoman (de l'Albanie à la Grèce, du Moyen-Orient à l'Égypte, jusqu'à la Tunisie) et dans le royaume ibérique (élargi au Sud de l'Italie et à la Sicile), pour se prolonger aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles dans les colonies françaises (Maghreb), anglaises (Égypte) et italiennes (Libye). Dans ce système rentier, l'agriculture était organisée en grands domaines qui produisaient pour les marchés d'exportation en utilisant des travailleurs agricoles peu rémunérés. Sa dissolution au XX<sup>e</sup> siècle et la construction d'une agriculture moderne, avec un très fort engagement des États, ont emprunté des voies diverses dans les pays méditerranéens : collectivisations suivies de décollectivisations dans les Balkans, en Algérie et en Tunisie ; réformes agraires radicales et égalitaires en Syrie, en Égypte, en Grèce et en Albanie ; aménagements de grands périmètres irrigués en Turquie, au Maroc et en Tunisie.

Aujourd'hui, ces pays tentent de réorganiser leur agriculture sur la base du modèle qui a permis l'intensification des productions et une forte hausse des productivités dans la plupart des pays industrialisés : l'exploitation familiale individuelle de droit privé, insérée dans l'économie de marché. Toutefois, dans le contexte de la mondialisation des échanges et du désengagement des États, ce modèle

## RÉFORME ET CONTRE-RÉFORME AGRAIRE EN ÉGYPTE

La réforme agraire engagée par le gouvernement de Nasser s'est faite en plusieurs phases avec un constant abaissement du plafond de limitation de la propriété : 200 feddans en 1952, 100 en 1961, 50 en 1969. Beaucoup de propriétaires ayant alors réalisé des partages fictifs entre parents, une proportion non négligeable de la surface agricole échappa à la réforme agraire. Malgré ces détournements, de nombreuses familles reçurent des parcelles, ce qui résolut, au moins en partie, la question des paysans sans terre. En plus de ce plafonnement de la taille des exploitations, l'État égyptien imposa aux propriétaires une réglementation du fermage très favorable aux paysans (baux à vie, loyer modique). Ils furent ainsi dans l'impossibilité d'augmenter le loyer de la terre et les fermiers bénéficièrent de tenures stables pendant presque quatre décennies.

Destinée à accroître la productivité et ainsi à augmenter la production de céréales et des cultures d'exportation capables de financer les importations alimentaires, une contre-réforme agraire fut initiée dès 1992. Pour les continuateurs de l'infitah – le processus de libéralisation lancé par Sadate en 1974 –, il s'agissait de suspendre le blocage des loyers tel qu'il avait été imposé par la réforme agraire de 1952. La réforme prévoyait qu'avec l'augmentation des loyers, les terres se concentreraient entre les mains d'agriculteurs modernes dont les exploitations plus vastes pourraient permettre une intensification de la production afin de créer des surplus de production. Cette contre-réforme s'est traduite par une concentration foncière et l'exclusion de nombreux paysans, avec des effets incertains sur la productivité de l'agriculture.

a des difficultés à se généraliser (manque de capital, de vulgarisation des savoirs et des techniques, d'organisation des filières). Les enclaves latifundiaries se perpétuent : récemment, comme partout dans le monde, des milliers d'hectares de terres agricoles ont été loués à des pays riches cherchant à externaliser leur production agro-alimentaire. En Méditerranée, cette appropriation massive de terres agricoles (2,5 millions d'hectares dans le monde en 2009) concerne le Maroc, l'Algérie, l'Égypte, la Turquie, les acquéreurs étant souvent les pays du Golfe.

**La persistance d'un inégal partage de la terre.** Malgré la mise en œuvre de réformes foncières plus ou moins actives, la terre demeure une ressource très mal partagée en Méditerranée, obérant l'accès d'autres facteurs de production pour les exploitations les plus petites. Le cas de la Tunisie est à ce sujet très révélateur : la proportion des exploitants ayant investi dans chaque classe de taille augmente avec l'accroissement de la taille des exploitations. Même si les petites structures sont encore nombreuses au Nord, elles le sont en proportion plus importante dans les PSEM étant donné la croissance démographique et les possibilités actuellement limitées d'absorption des actifs par les autres secteurs. Il en résulte un morcellement des terres qui constitue un handicap pour la modernisation des agricultures. La Turquie par exemple a une superficie agricole aussi grande que celle de la France ou de l'Espagne, mais la superficie moyenne par exploitation (6 hectares) y est respectivement 8,5 fois et 4 fois plus petite que dans ces deux pays.

L'analyse des structures agricoles de huit pays des deux rives de la Méditerranée (France, Espagne, Grèce, Italie, Turquie, Tunisie, Algérie, Maroc) permet de dégager

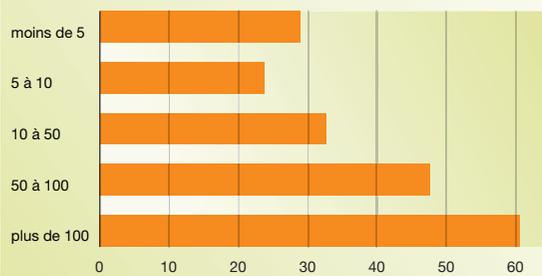
## EXTRAORDINAIRE DIVERSITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

trois caractéristiques du paysage des structures agricoles méditerranéennes :

- 1) l'importance des petites exploitations (moins de 5 hectares) aussi bien dans des pays de la rive nord que du Sud, notamment en Grèce (76 % des exploitations sur 27 % de la superficie agricole), en Italie (77 % sur 17 %), au Maroc (71 % sur 24 %) et en Turquie (67 % sur 22 %) ;
- 2) la marginalisation des petites exploitations en France (22 % sur 1 % de la superficie agricole) et l'importance des grandes exploitations – plus de 50 hectares – (37 % sur 81 % de la superficie) ;
- 3) une forte concentration foncière en Italie (2 % des exploitants cultivent 39 % de la superficie agricole), en Espagne (10 % sur 70 %), en Tunisie (3 % sur 34 %) et en Algérie (2 % sur 23 %).

### TUNISIE : EXPLOITANTS ET INVESTISSEMENTS

Part des exploitants ayant investi, dans chaque classe en % du total de la classe

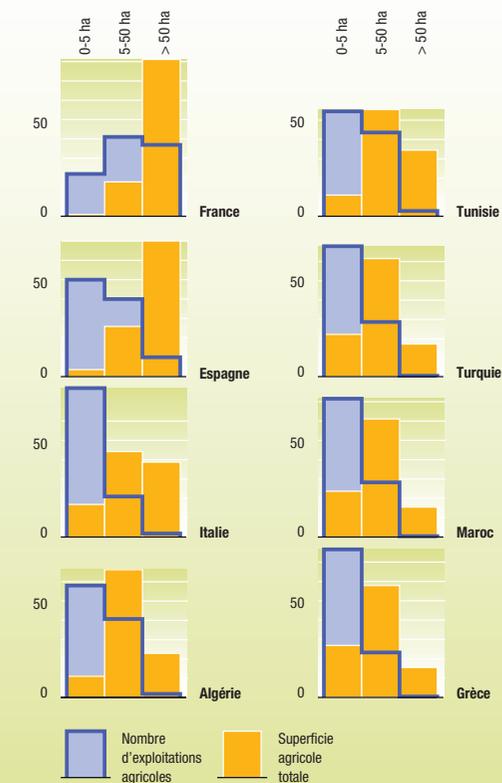


Source : Ministère de l'Agriculture et des Ressources hydrauliques (Tunisie), *Enquête sur les structures des exploitations agricoles, 2004-2005*.

Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

### STRUCTURE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES, 2005

Part du nombre et de la superficie des petites, moyennes ou grandes exploitations agricoles, 2005  
base 100 = total national



Sources : ministère de l'Agriculture (Tunisie), *Enquête sur les structures des exploitations agricoles 1994-1995 ; Medagri 2006* ; ministère de l'Agriculture et du Développement rural (Algérie), *RGA 2001* ; ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Pêches maritimes (Maroc), *RGA 1996* ; INS (Turquie), *RGA 1991*.

Atelier de cartographie de Sciences Po, 2009

### DES STRUCTURES AGRICOLES « À PART » EN FRANCE

La taille moyenne des exploitations françaises est la plus élevée de tout le bassin méditerranéen. Cette caractéristique est à relier notamment aux choix de politique foncière agricole, opérés dès les années 1945 (statut du fermage) par les autorités françaises. Pour rappel, la politique des marchés est surtout de la responsabilité de la politique agricole commune (PAC), tandis que la politique des structures d'exploitations agricoles est dévolue à l'échelon national.

L'objectif de la politique des structures menée en France a été de se doter d'exploitations familiales viables et performantes. Dans ce but, les lois d'orientation de 1960 et 1962 ont notamment prévu d'encourager les plus âgés à arrêter leur activité et de favoriser la mobilité vers des régions à valoriser. Les terres libérées ont été le plus souvent reprises par les sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer) qui ensuite les allouaient de préférence à des agriculteurs répondant à des critères de modernisation.

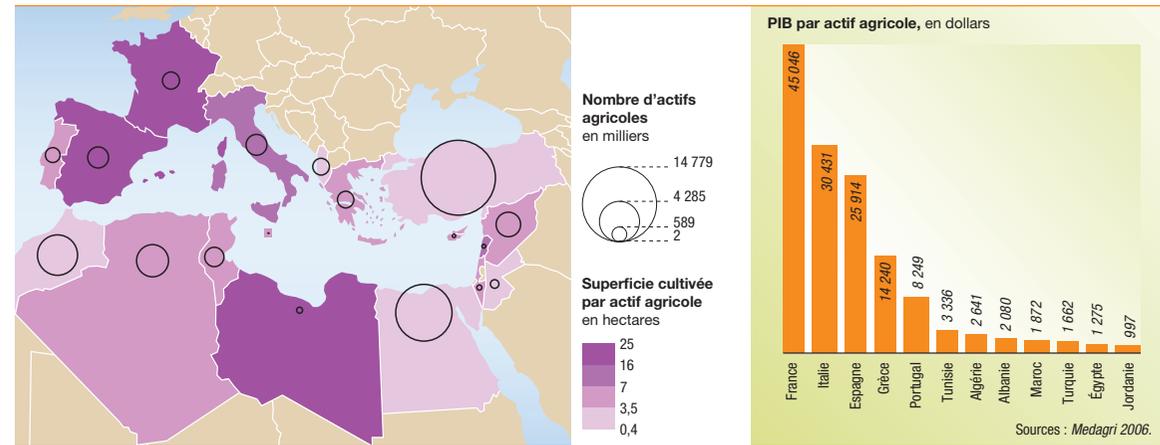
Cet accroissement des surfaces d'exploitation a également été facilité par le développement industriel puis du secteur tertiaire en France. Cette situation a permis l'exode d'une grande partie de la population active agricole vers les secteurs en plein essor. Ce facteur très favorable en Europe a peu joué dans les pays du Sud et de l'Est méditerranéen. Le développement de l'équipement sur ces exploitations en croissance a été financé grâce à un système bancaire propre à l'agriculture. Il va sans dire qu'il a été également encouragé par la PAC dont le système de garantie des prix portait à l'investissement.

**LA « FIN DES PAYSANS » AU NORD ?**

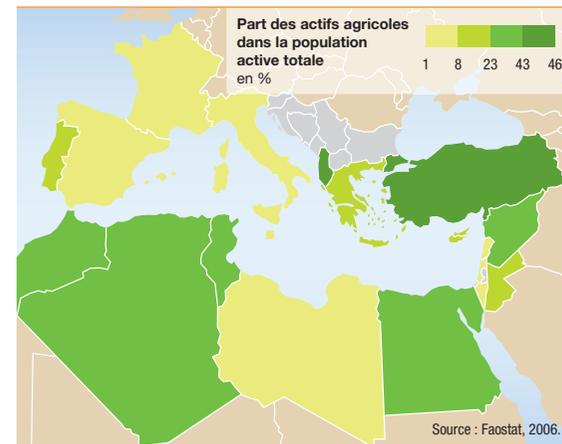
Au Nord-Ouest de la Méditerranée, le développement urbain et l'essor des industries et des services ont entraîné, en absorbant l'exode rural, une modernisation accélérée des agricultures. Soutenues par la politique agricole commune (PAC), intensification et mécanisation ont permis de fortes augmentations de la productivité de la terre et du travail. La productivité du travail est ainsi 10 fois supérieure dans les pays de la rive nord. L'écart de productivité est cependant moins important à l'hectare, du fait du développement des cultures irriguées et de l'intensification en main-d'œuvre au Sud (rapport de 1 à 5). Mesuré à l'aune de la surface cultivée par actif agricole, le différentiel de productivité apparaît là encore très nettement à l'avantage des agriculteurs du Nord (même si la Libye fait figure d'exception au Sud). La modernisation s'est traduite par une concentration foncière, par la spécialisation des systèmes de production et par une forte intégration au marché. En France, le nombre d'exploitations a été divisé par 4 en cinquante ans, tandis que leur taille moyenne augmentait (50 hectares en 2005) ; en Italie, le nombre des exploitations agricoles a été divisé par 2 en trente-cinq ans. Ces transformations ont été accompagnées par un accroissement des terres en ferme (72 % en France) et la diminution de la pluriactivité (15 % en France).

Alors que sont devenus les paysans ? Il ne reste plus beaucoup de producteurs familiaux, vivant et travaillant dans des sociétés villageoises. Plus autonomes par rapport à la collectivité locale, moins dépendants des aléas que connaissent les ressources naturelles, mais plus soumis aux règles du marché, les paysans sont devenus des agriculteurs familiaux (exploitants/entrepreneurs agricoles) qui considèrent la terre avant tout comme un outil de travail. Dans un deuxième temps, la dissociation du couple

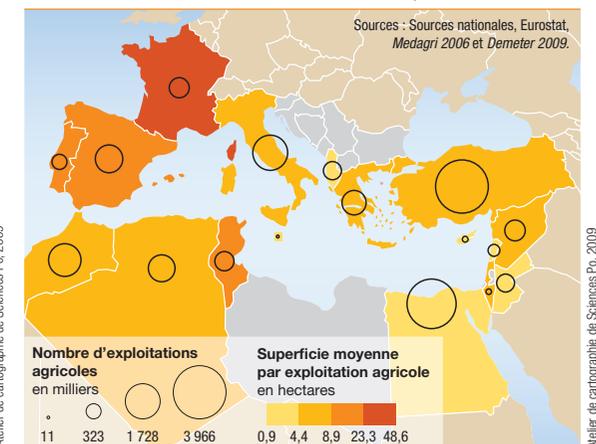
**PRODUCTIVITÉ DES AGRICULTURES MÉDITERRANÉENNES, 2003**



**ACTIFS AGRICOLES, 2004**



**STRUCTURES AGRICOLES ACTUELLES, 2003**



## EXTRAORDINAIRE DIVERSITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

famille-exploitation et l'abandon d'objectifs communs au groupe familial ont entraîné une perte partielle du caractère familial de l'exploitation. L'individualisation des agricultures européennes va croissante même si le lien affectif et culturel à la terre perdure, et que la transmission du patrimoine foncier reste le plus souvent une affaire de famille. Cette prédominance de l'exploitation individuelle moderne est donc récente en Europe occidentale. Elle s'accompagne d'une adaptation des systèmes de production, avec un recours important à la mécanisation et, de plus en plus, aux travailleurs immigrants. Il faut par ailleurs souligner combien les exploitations agricoles régies sous des formes sociétaires diverses ont pris de l'importance : représentant le quart des exploitations agricoles en France, elles détenaient ou géraient en 2005 plus de la moitié de la SAU (superficie moyenne de 100 hectares). Le XXI<sup>e</sup> siècle voit, quant à lui, apparaître de nouveaux agriculteurs qui abandonnent le modèle d'agriculture productiviste pour adopter, en réponse à la demande sociale, des pratiques plus respectueuses de l'environnement.

### MODERNITÉ ET TRADITION AU SUD ET À L'EST

A *contrario* de ce qui s'est passé au Nord, la population agricole des PSEM continue d'augmenter en valeur absolue. Le nombre des actifs agricoles a augmenté de plus de 7 millions de personnes, augmentation somme toute relative au regard de la croissance démographique globale de la période (+ 160 millions d'individus sur la rive sud entre 1965 et 2005). Mais même si la part des agriculteurs diminue en valeur relative, elle reste élevée dans certains pays. L'augmentation en valeur absolue de la population active agricole pose des questions, dont celle du devenir des multiples petites exploitations. Un dualisme important

régne encore dans ces pays ; très ancien, il puise son origine dans cinq siècles de systèmes latifundiaires et coloniaux et oppose agriculteurs traditionnels et agriculteurs modernes. Les premiers forment une paysannerie importante notamment au Maroc, en Tunisie, en Algérie, en Égypte et en Turquie. Cette agriculture, qui utilise encore des techniques archaïques, est faiblement intégrée au marché et destine une grande partie de sa production à l'autoconsommation. Ces agriculteurs traditionnels, très dépendants du milieu naturel, ont des profils variés : agro-pasteurs et éleveurs des steppes, agriculteurs irrigants des oasis, petits exploitants des régions d'agriculture pluviale. Beaucoup ont recours à la pluri-activité. Mais avec le temps, ces exploitations sont sujettes à un morcellement progressif du fait des règles de transmission qui prévalent dans la plupart des PSEM. Les seconds possèdent en général des exploitations de grande taille et pratiquent une agriculture moderne, intégrée au marché et orientée vers les produits d'exportation. On les trouve principalement dans les périmètres irrigués, et dans les plaines céréalières ou dédiées à l'arboriculture fruitière (oléiculture tunisienne) où ils augmentent les pressions sur les ressources foncières et hydriques. Les écarts de productivité et de revenu agricole entre petites exploitations paysannes et grandes exploitations modernes sont considérables, aussi bien en irrigué (rapport de 1 à 12) qu'en agriculture pluviale (rapport de 1 à 7). En outre, les revenus fluctuent beaucoup en zone pluviale, du fait des aléas climatiques.

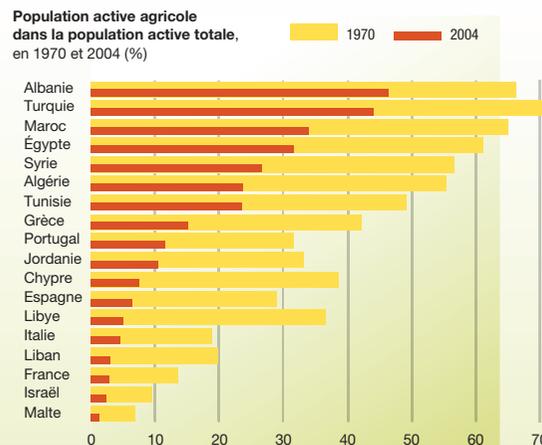
**De la décolonisation à la mondialisation.** Les politiques agricoles ont un temps cherché à atténuer ce dualisme par une intégration des deux secteurs et par la refonte des structures des exploitations agricoles. Dans les années 1960, la

Tunisie a ainsi cherché à regrouper les petites exploitations, *via* la constitution de coopératives de production, autour du noyau formé par les anciennes exploitations coloniales, et à constituer des unités homogènes et modernisées. La même démarche a été menée dans les grands périmètres irrigués publics au Maroc, en Tunisie et en Turquie. Ces politiques ont abouti à une intégration de plus en plus poussée au marché de l'ensemble des agriculteurs. Mais le dualisme a persisté, voire s'est renforcé, à la faveur des politiques libérales adoptées par la majorité des pays. Si des politiques d'incitation aux investissements en partenariat dans le secteur agricole ont été menées dans la plupart des pays (Tunisie, Maroc, Égypte, etc.), elles ont de fait favorisé le développement de grandes sociétés agricoles à capital international exploitant les terres agricoles par le biais de la location. En Tunisie, où les anciennes terres des colons nationalisées en 1964 ont été mobilisées au service de cette politique, les différentes formes de sociétés agricoles occupent environ 364 000 hectares, soit 6,8 % des terres agricoles (*Enquête sur les structures des exploitations agricoles*, 2005). En outre, les organisations professionnelles et les associations de producteurs, mises à l'avant de la scène comme partenaires de l'administration dans l'encadrement des producteurs, auraient dû faciliter la modernisation des exploitations agricoles (accès aux ressources naturelles et surtout aux intrants, au crédit et au marché). Mais, tant en Égypte, où les organisations de la société civile, de tradition ancienne, sont de plus en plus nombreuses (35 000 en 1990), qu'au Maghreb, où se produit un foisonnement institutionnel (coopératives agricoles, groupements interprofessionnels, associations, etc.), le secteur des petits paysans et des agriculteurs pauvres reste absent de ces structures. Le nouveau plan Maroc vert de

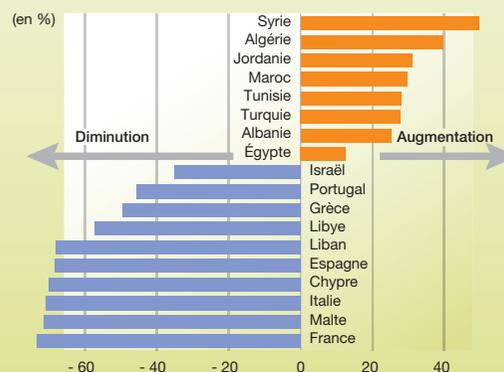
2008, reposant sur deux piliers – agriculture intensive et agriculture vivrière –, semble consacrer de fait ce dualisme. Si ce dernier était finalement insurmontable, comment dès lors faire en sorte que les petites exploitations ne sombrent pas dans une marginalité durable ? Plusieurs réponses peuvent être apportées à cette question cruciale pour le présent et l'avenir des campagnes méditerranéennes, parmi lesquelles le développement rural, la diversification des productions et la reconnaissance de la multifonctionnalité des territoires.

Dans une perspective plus optimiste, soulignons l'existence d'un pôle d'agricultures familiales ayant amorcé un processus de modernisation, marqué par l'agrandissement des structures de production, l'accroissement de la productivité de la terre et du travail, l'insertion dans des filières organisées et l'intégration au marché. Le développement de ce troisième pôle – entre agricultures pauvres, rassemblant des micro-exploitations familiales, et agricultures de firmes, orientées vers les marchés d'exportation – est un enjeu politique majeur qui permettrait de dépasser le dualisme et d'assurer l'avenir des agricultures méditerranéennes. En effet, dans une conjoncture de volatilité des prix et de tension sur les marchés internationaux, ce type d'agriculture semble être le mieux à même de répondre aux objectifs des politiques de sécurité alimentaire que les pays de la région, et notamment ceux de la rive sud, ont mis en place à la suite de la crise de 2007-2008. ■

### POPULATION ACTIVE AGRICOLE

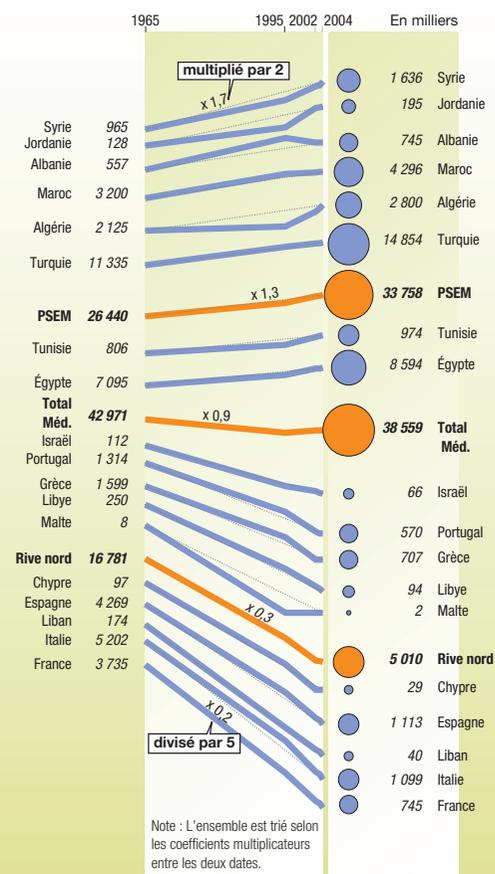


### Évolution de la population active agricole, 1970-2003



Source : Nos calculs, d'après la FAO.

### ÉVOLUTION DES ACTIFS AGRICOLES, 1965-2004



Source : Faostat, 2006.